

2 Politique

**Présidentielle 2016/PDG/Tsamba-Magotsi
Mobiliser la population autour d'Ali Bongo Ondimba**

Martina ADA METOULE
Libreville/Gabon

CONDUITS par le président du Sénat, Mme Lucie Milebou Aubusson, les cadres du Parti démocratique gabonais (PDG) originaires du département de Tsamba-Magotsi, dans la province de la Ngounié, se sont, récemment, rendus dans leur fief politique. Les membres du Comité permanent du bureau politique, ceux du bureau politique, du Conseil national et du Conseil consultatif des sages, etc. avaient tous pour objectif de sensibiliser les siens sur la nécessité de booster leur soutien au candidat qu'ils ont investi pour la prochaine élection présidentielle en mars dernier. Également prêter une oreille attentive aux sollicitations de leurs populations. Ainsi, c'est à la faveur de deux rencontres d'échanges que Mme Mile-



L'assistance lors de la rencontre.

bou Aubusson et sa délégation ont amplement expliqué aux habitants du département de Tsamba-Magotsi les raisons qui doivent les convaincre dans leur soutien sans faille à leur champion Ali Bongo Ondimba. Et ce, tout en leur promettant de tout mettre en œuvre pour assurer dans cette partie du Gabon une victoire "cash et sans contestation" au candidat du PDG. Par ailleurs, les hiérarques

du PDG de cette contrée ont fait une rétrospective des actions déjà réalisées par le président de leur formation politique depuis son arrivée à la tête de l'Etat. Dans ce cadre ils ont cité entre autres, les infrastructures routières, sanitaires, universitaires, des réformes sociales, etc. Sans oublier l'autonomisation de la femme renforcée par la décennie de la femme (2015-2025) décrétée, il y a quelques mois, par le prési-

dent Ali Bongo Ondimba. A ce titre, les femmes, à travers les discours de la responsable de l'UFPDG et de la représentante des femmes cadres de la commune de Fougamou, ont toutes réaffirmé leur attachement "ferme" à leur formation politique et à la vision portée par Ali Bongo Ondimba. Ce, au regard, selon elles, de l'engagement politique du chef de l'Etat dans la construction d'un Gabon nouveau, fondé

sur des valeurs d'égalité des chances et de partage. Par ailleurs, les populations ont été appelées à faire preuve de vigilance face aux discours qui fument de tout bord. "Ils ont été plus de vingt ans aux affaires, ils n'ont rien fait et lorsque les enfants de Tsamba-Magotsi font quelques chose, ils veulent les abattre. Ne vous laissez pas distraire", a martelé le membre du Comité permanent, Guy Bertrand Manguou.

En outre, les cadres PDG de Tsamba-Magotsi ont assuré les populations de ce que leur volonté reste constante à leur service, en coordonnant toutes les actions nécessaires pour le développement de leur contrée. Aussi, ont-ils exhorté les leurs à "cultiver l'entente, l'harmonie, la solidarité, la concertation mutuelle, le respect mutuel, gage de la victoire du PDG pour les échéances électorales à venir".



Une vue des cadres du PDG ayant effectué la tournée.

Opposition/UN/Suite à la plainte contre Chantal Myboto Gondjout

Zacharie Myboto dénonce un "harcèlement"

C. O.
Libreville/Gabon

DANS une déclaration faite devant la presse nationale et internationale, hier, au siège de l'Union nationale (UN) sis à "Ancienne Sobraga", le président de cette formation politique, Zacharie Myboto, a dénoncé et condamné "le harcèlement" dont serait victime sa fille Chantal Myboto-Gondjout, de la part du pouvoir. Selon lui, cette

dernière ferait l'objet d'une plainte portée devant le tribunal de première instance de Libreville par les plus hautes autorités du pays. "Depuis quelques années nous sommes l'objet de traitement ignoble et haineux, matérialisé notamment par les articles de presse orduriers dans les journaux sous contrôle de la présidence de la République, par le harcèlement économique avec la fermeture de la résidence hôtelière le Maisha, par des propos calomnieux et men-

songers, des menaces et intimidations.", s'est insurgé l'ancien député PDG de Mounana dans la province du Haut-Ogooué. Toutes choses qui, poursuivra-t-il, l'ont amené à rompre le silence. M. Myboto estime que : «Il s'agit plutôt d'acharnement et de harcèlement politiques pour se débarrasser de Mme Chantal Myboto-Gondjout, une adversaire politique inflexible, résolue et patriote en voulant la mettre coûte que coûte en prison».

Tout en se déclarant lui-même solidaire de sa fille Chantal, pour avoir lui aussi stigmatisé la situation administrative du chef de l'Etat, l'orateur a annoncé : "(...) Aussi, ai-je décidé de me présenter devant le tribunal à ses côtés (de sa fille) devant le tribunal pour être jugé du même délit."



Zacharie Myboto, lors d'une précédente sortie.

Tribune des Partis politiques

Faux pas !

LE principe de toute négociation c'est de parvenir à un juste milieu. Du 11 au 12 mai dernier, le Conseil national de la Démocratie (CND) tenait, non loin de l'université Omar Bongo, une assemblée plénière dont l'essentiel de l'ordre du jour portait sur l'examen, en vu de son adoption, du projet du Code de bonne conduite à l'usage des acteurs de la vie politique nationale. En effet, considérant que les partis politiques ou groupements politiques concourent à l'expression du suffrage, à l'animation de la vie politique, économique et sociale, le Conseil national de la Démocratie a pensé à un tel support (moral) pour "rétablir la confiance entre les acteurs politiques, assurer un climat serein et un comportement responsable avant, pendant et après toute consultation électorale". Pour peu que depuis belle lurette, davantage en cette période préélectorale, la courtoisie n'est plus, loin s'en faut, la chose la mieux partagée chez nos politiques. A en juger par les nombreux dérapages verbaux et autres comportements

nocifs aux antipodes de la civilisation démocratique, devenus monnaie courante dans l'un et l'autre camps politiques. Ce, à mesure qu'on distingue les signaux de la Présidentielle d'août prochain. C'est justement l'objet de ce Code de bonne conduite. Qui se veut un "outil" mis en place pour contribuer, entre autres, à asseoir un climat apaisé au sein et entre partis politiques. Mais aussi la transparence et l'intégrité électorales, l'atténuation des conflits, l'émergence et la consolidation d'une culture politique démocratique. Mieux, pour "encourager la consultation et le débat constructifs entre les partis, dans l'intérêt d'une -bonne élection-. Or sur ce segment, faute justement de "débat constructifs", des partis de l'opposition quittaient ladite plénière. Au motif ou prétexte, c'est selon, que les partis de la majorité s'arc-boutaient sur leur position. Celle de voir les dispositions de l'article 8 dudit Code être dissoutes. A la raison que celles-ci avaient un caractère insidieux pour la démocratie. Cet article, qui a finalement sauté, stipu-

lait, en effet, que : "les partis politiques et les candidats réaffirment le principe du pluralisme politique qui consacre l'existence d'une majorité et d'une opposition (...) Ils conviennent de la nécessité, pour chaque parti politique, d'affirmer son appartenance à la majorité ou à l'opposition en fonction des alliances qui auraient été librement contractées. Cette déclaration est envoyée au CND avec copie au ministère de l'Intérieur, à la Commission électorale nationale autonome et permanente (Cénap) et au Conseil national de la communication (CNC)". Tel sera le centre de la discorde entre ceux qui souhaitent son maintien (opposition) et ceux qui exigeaient (majorité) le retrait pur et simple de cet article. Les premiers cités estimant que son maintien aurait eu pour effet de clarifier sinon de classer les déclinaires des uns et des autres acteurs politiques. Plutôt que d'être assis sur deux chaises. Au gré des calculs politiques. Le souci étant de limiter, plus ou moins, un "vagabondage politique" devenu, au fil des années, un sport de prédilection pour cer-

tains politiques qui, surtout en pareille période électorale, s'illustrent généralement par une félonie qui frise le ridicule. Renvoyant ainsi, à l'opinion plurielle, une image très écornée d'eux. Reflet fidèle d'une instabilité politique notoire. Or, justement, c'est là où réside le "faux pas". Puisque, en considération des missions à lui assignées, le Conseil national de la Démocratie, le "Corps de garde" des partis politiques, aurait pu saisir cette occasion pour tenter, pourquoi pas, de "couper la poire en deux". Plutôt que de "laisser", comme d'aucuns le susurrent aujourd'hui, la position d'un bord politique l'emporter sur l'autre. Du coup, se pose alors le problème de crédibilité de ce code qui, après son adoption par la majorité et les "opposants alliés", pourrait avoir un écho très limité. Sinon l'effet d'un pétard mouillé. Bien que l'idéal eut été de voir, sous son impulsion, les partis de la majorité et ceux de l'opposition parvenir à un modus vivendi. Qui aurait présagé le dégel du climat sociopolitique actuel. Mais il y a encore des raisons d'espérer. Malgré ce couac.